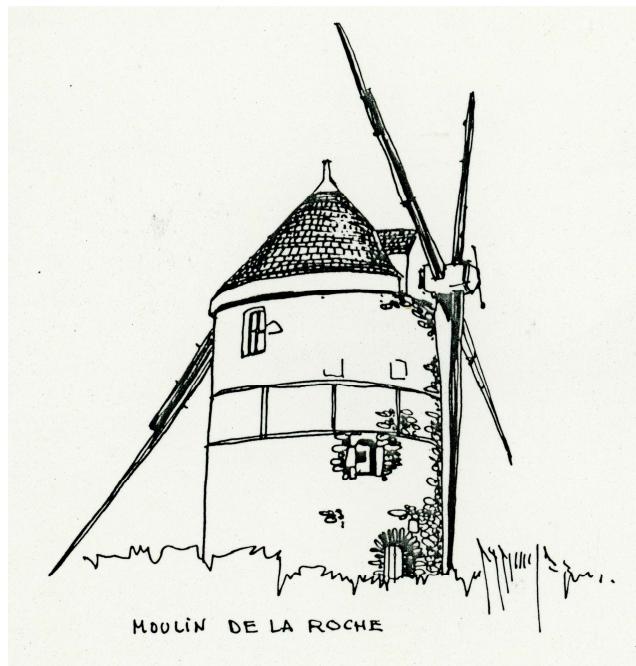




Chaudfonds-sur-Layon, les moulins d'Ardenay : Le Grand-Moulin à gauche, le Petit-Moulin à droite - Credit-photo, Claire Pothier



La Possonnière, Moulin de la Roche par Jean Marcot.

L'ANJOU, NOS COTEAUX, ET LES MOULINS A VENT

Introduction

Les plus anciennes mentions de moulins à vent sur les coteaux de Loire et de Maine, datent du 15e siècle, à La Possonnière notamment où l'on cite le moulin de Coulaine en 1446, celui de Guilbault en 1449, Beauvais en 1450, Bachelot en 1456... Ces dates ne sont que celles de leur apparition dans les textes, ils furent donc bâtis encore antérieurement.

De Pruniers à Saint-Georges, de Savennières à Saint-Jean-de-Linières, on compte 62 sites où tournèrent des moulins. En certains de ces lieux, il y eut jusqu'à trois moulins construits et reconstruits ce qui porte le nombre à 67 machines différentes.

Qu'on chemine jusqu'au Fresne-sur-Loire, nous voici avec 81 moulins à vent. Qu'on ajoute les coteaux entre Denée et Chalonnes nous voici avec 116 moulins. Filons jusqu'à Montjean en restant sur la crête, nous en ajouterons une dizaine. De ces 120 moulins ou plus, une centaine tournèrent en même temps depuis le siècle des Lumières jusqu'aux guerres du 20e siècle.

De tout ces moulins beaucoup existent encore mais bien peu en entier. Un seul moulin cavier, à la Petite Roche, fait encore bonne figure, mais son meunier peut dormir tranquille, les ailes n'ont plus de toiles. Deux moulins tour, à la Roche, à Ardenay affrontent parfois le vent, juste de temps en temps.



Savennières, Moulin de la Petite-Roche.

UN PEU D'HISTOIRE ET DE TECHNIQUE

A la rencontre des quatre types de moulins à vent français

Nos coteaux ont la particularité de se situer à la rencontre des grandes aires de répartition des trois types de moulins français que sont les moulins tours, les moulins à chandelier et les moulins cavier. Le quatrième type de moulin, le moulin turquois, encore nommé moulin à pivot tournant, est à la fois plus archaïque et plus rare que les trois autres ; il n'a laissé que peu de traces en Anjou, dans le Saumurois et le Douessin et à l'ouest d'Angers, à La Meignanne notamment, qui est le seul site connu réunissant, a priori, les quatre types de moulins à vent français. Il se peut cependant que le moulin turquois ait essemné plus largement en nos contrées entre les 14e et 18e siècles, avant d'être remplacé par des moulins plus pratiques et plus modernes.



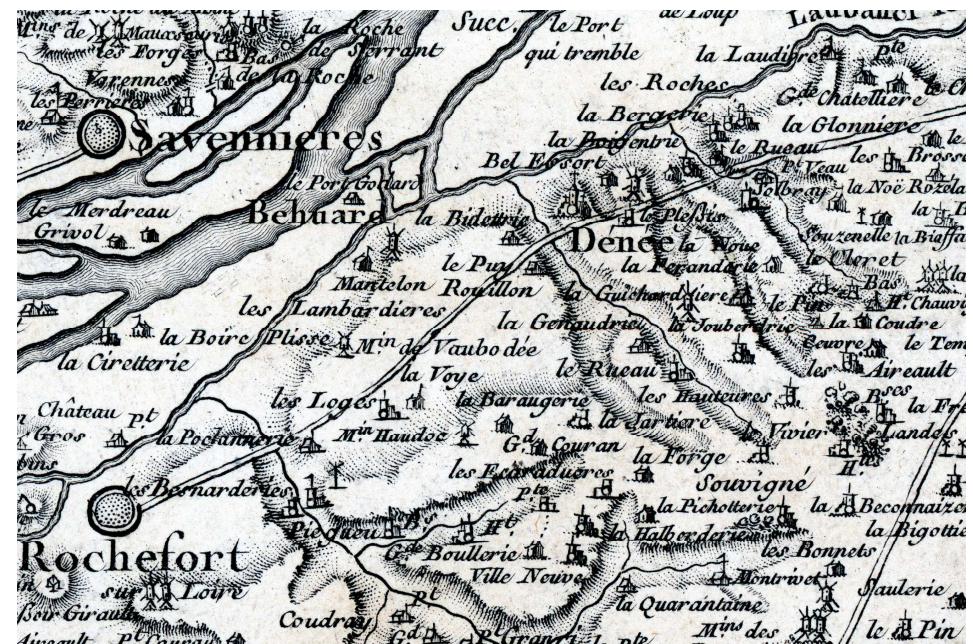
Enluminure représentant un moulin chandellier.
Du psautier Luttrell vers 1340 - London, British Library.

Plus répandu, le moulin cavier, typiquement angevin, couvre toute la partie sud-est de l'ancienne province, depuis la Touraine et le haut Poitou jusqu'aux portes des Mauges, à La Pommeraye où se trouvent les plus occidentaux d'entre-eux (à l'exception d'un unique cas isolé à Cholet), et sur toute la rive droite immédiate de la Loire et du val d'Authion. A l'ouest d'Angers on ne le trouve que dans les deux premières couronnes de la ville ainsi qu'un cas également isolé, à Bécon-les-Granits.

Le moulin tour se trouvait quant à lui, sur l'intégralité du département. Très clairsemé dans le Baugeois et les basses vallées angevines où tournaient de nombreux moulins à eau, leur nombre se densifie très fortement depuis les marches bretonnes et vendéennes du Pays-nantais jusqu'à la Mayenne, entre Saumurois et Layon et sur tous les coteaux des deux rives de la Loire.

Une différence est à noter dans les moulins tours, en fonction de leur implantation. Petits et en tuffeau à l'est d'Angers, il se fait plus grand à l'ouest, bâti de schiste ou de granit.

Le moulins à chandelier ne peuplait que de façon très clairsemée le nord-ouest de l'Anjou pour trouver sa zone de prédilection à Angers même, dans tout le val d'Authion et tout le nord-ouest angevin entre rives de Mayenne et Marches de Bretagne.



Carte de Cassini (3^e/4 du 18^e siècle). Sur cette portion on peut y voir une douzaine de moulin à vent.

Comme on peut le constater, la juxtaposition des trois principaux types de moulins se trouvait au cœur même de nos coteaux de Loire et Maine où ils coexisteront même longtemps dans plusieurs villages : Savennières, Bouchemaine, Saint-Georges...

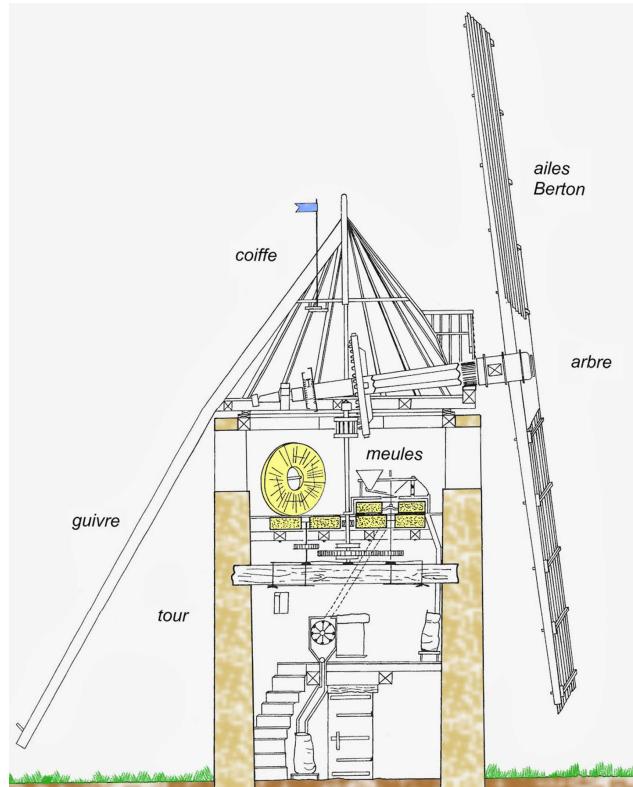
La naissance du moulin à vent

Contrairement à ce qui est longtemps resté dans l'histoire du moulin à vent, celui-ci n'est pas une invention du Moyen-orient rapportée en Europe par les croisés.

Il est désormais acquis et reconnu par les historiens que le moulin tour et le moulin à chandelier, contemporains ou presque, sont apparus en Europe au 12e siècle, très exactement en 1181 en Normandie, 1182 en Angleterre et 1183 dans les Flandres¹.

Le moulin tour et son fonctionnement

Nous ne connaissons pas la date exacte de la naissance du moulin tour en Europe et en France. On en aurait retrouvé une trace en 1183 en Saintonge, les plus anciennes représentations datent de la fin du 14e siècle.



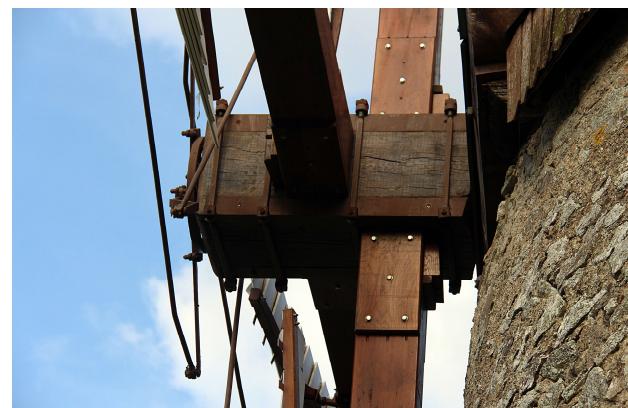
La Possonnière, coupe du moulin de la Roche, les meules sont au second étage, la farine est tamisée au premier et la mise en sac s'effectue au rez-de-chaussée (Dessin Monsieur de Vilaret).

Il est le plus apte à nous faire comprendre le fonctionnement d'un moulin à vent. Son principe est simple. Une tour cylindrique dotée de trois niveaux en moyenne chacun destiné à une fonction particulière.

Le rez-de-chaussée, pourvu de deux portes en vis-à-vis, afin d'avoir toujours accès au moulin lorsque les ailes sont en mouvement et passent devant l'une d'elles, en frisant le sol – ne dit-on pas que l'aile épargnait la poule mais tuait le chien ! – donne accès à l'étroit escalier qui épouse la courbure de la tour. On y trouve également quelque armoire de rangement pour l'outillage.

Pour la visite et suivre la chaîne cinématique dans la logique de son fonctionnement, montons directement sous la "coiffe" (toiture) du moulin. Là, se trouve le mécanisme du moulin. L'arbre moteur, longue pièce de chêne cylindrique horizontale mais relevée à sa tête d'une quinzaine de degrés, comporte en son centre le "rouet". Il s'agit d'une roue de grand diamètre équipée sur tout son pourtour de dents ou "alluchons" qui la transforme en engrenage. Ces alluchons s'engrainent en effet sur une "lanterne" cylindre à barreaux, ou une "pelotte", roue dentée, fixée en haut du "gros fer" rotatif, axe vertical qui redescend vers les meules pour les mettre en action.

A l'extérieur du moulin, la tête de l'arbre supporte les ailes.



La Possonnière, moulin de la Roche,
la tête de l'arbre supportant les ailes (Ph. Michel Raclin).

En descendant au second étage par un escalier toujours étroit et pentu, se trouve la chambre des meules. C'est là le cœur du moulin, la salle de travail, là où se trouvent la ou les deux paires de meules.



Mécanisme avec le rouet (la grande roue) fixé sur l'arbre horizontal, porte ailes, qui entraîne la lanterne et l'arbre vertical où est fixé la meule.

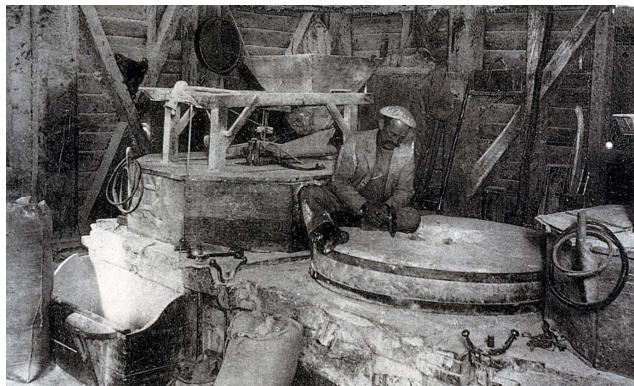
Au sol, fixe, la meule dormante ou gisante. Au-dessus, tenue en un juste équilibre sur son centre, la tournante ou courante. Son «oeillard» central reçoit le blé à moudre. Les deux meules sont protégées par un cerclage de bois circulaire ou polygonal, «l'archure», qui permet à la fois de protéger le meunier de la rotation de la meule courante, mais surtout de recueillir la farine et le son éjectés d'entre les meules, et qu'une balayette fixée à la courante est chargée de diriger vers une goulotte descendant vers la bluterie. Le système de réglage placé sous le plancher, joue sur l'écartement des meules et permet d'obtenir une mouture plus ou moins fine. Réglable à la main, il peut également être automatique, en fonction de la vitesse de rotation des ailes afin de réguler cette rotation, grâce à un régulateur à boules de Watt, qui agit sur une tringlerie écartant ou rapprochant la courante de la dormante.



La Prévinaire - Meules du moulin Brillet (Ph. Michel Raclin).

GARE A L'USURE

Lorsqu'un meunier prenait le bail d'un moulin, celui-ci était estimé avec tous ses ustensiles, particulièrement les meules. On en mesurait l'épaisseur au jour de la "prisée" puis de nouveau lors de la fin du bail qui souvent, durait 3, 6 ou 9 ans. La différence d'épaisseur due à l'usure et aux différents rhabillages (reträçage des sillons au marteau à rhabiller), était traduite en monnaies sonnante et trébuchante avec tant à payer par pouce de différence.



Le meunier concienseument pique sa meule pour refaire les sillons.



MEUNIER, TU DORS ...

On connaît tous la chanson : « meunier, tu dors, ton moulin va trop vite... ». Lorsque le blé s'écoule progressivement vers l'oeil de la meule, la trémie, bien évidemment, se vide et il faut la recharger, au risque que, privées de grain, les meules tournent à sec, provoquent un échauffement, et même un incendie car la moindre étincelle pouvait être fatale, l'atmosphère du moulin étant chargé de poussière de farine hautement inflammable.

Aussi, tout meunier pratiquait cette astuce de noyer dans le grain, au sein de la trémie, un chiffon relié à une cordelette elle-même reliée à une came tournante tenue en l'air sur son axe par l'emprisonnement du chiffon. La trémie se vidant, le chiffon se libérait de son entrave, faisait tomber la came sur son axe qui, dès l'ors, heurtait une clochette avertisant le meunier afin qu'il recharge sa trémie.

Placée sur l'archure, la « trémie », vaste entonnoir en bois dans lequel est versé le blé. Il s'écoule dans l'oeillard de la courante grâce à « l'auget », petite gargouille de bois agitée à chaque tour de meule, afin que le grain s'écoule avec régularité ; cette secousse permanente est le fameux tac tac du moulin.

Les sacs de blés, chargés le plus souvent d'une cinquantaine de kilos (et parfois 100 kg), n'étaient pas montés à dos de meunier, depuis le sol, jusqu'au sommet des deux escaliers, dans la chambre des meules. Une solide corde descendait jusqu'au rez-de-chaussée, à travers les planchers pourvus de trappes à deux volets montés sur charnières. La corde, embrayée sur la rotation du moulin, faisait monter le sac qui soulevait à chaque niveau les volets de la trappe, lesquels se rebattaient sitôt le sac passé. En embrayant la corde dans l'autre sens, on reposait le sac sur la trappe.



Le meunier verse les grains dans la tremi, ceux-ci s'écoulent alors au coeur des meules puis moulu, la mouture sera tamisée à l'étage inférieur. (Gouache, Peter Jackson 1963).

En descendant au premier niveau, on trouve la bluterie, étape finale du traitement du blé. Cette bluterie, cylindre horizontal rotatif, reçoit la mouture fraîchement écrasée laquelle est filtrée par des soies chargées de séparer la farine du son et de ses diverses impuretés. De là, la farine est dirigée vers les sacs permettant sa livraison (après prélèvement de son salaire par le meunier... bien entendu !

LE MEUNIER VOLEUR

Les meuniers des temps jadis avaient une réputation assez mauvaise au sein des populations. En relation à la fois avec le seigneur du fief qui l'employait et le commun des mortels au villages, il en était une sorte d'intermédiaire élevant de ce fait, sa propre condition au-dessus de la piétaille. Au courant de tout, forcément, connaissant les travers de chacun, on s'en méfiait comme du diable d'ailleurs, en ces époques de grandes superstitions, le meunier n'était-il pas suspect de maîtriser les forces de la natures créées par Dieu ?

Nous avons dit que les archures protégeant les meules étaient circulaires ou polygonales. Dans ce dernier cas, sa réputation de voleur – déjà qu'il prélevait lui-même son salaire sur la mouture, en dehors de tout contrôle - était d'autant plus suspect que la farine pouvait s'accumuler dans les encoignures angulaires des archures.

En Haute-Vienne, un arrêté préfectoral de 1812 ordonne que ; « Tous ceux qui ont des moulins à points carrés seront tenus de les faire mettre à points ronds d'ici au 1er mars 1814, à peine de démolition » (Moulins à vent de Charentes / Albertine Cadet-Hémard).

On vous le dit, le meunier bien qu'ayant la farine pour montrer patte blanche, avait bien du mal à prouver sa bonne foi.



HISTOIRE EN FLANDRES

C'était un meunier qui s'en allait à confesse, sans doute pour se faire pardonner ses fautes, et il avoue à M le curé que bien souvent, il prélève trop de farine pour son travail.

Comme il se repentait bien sincèrement, le bon prêtre lui dit de diminuer la longueur de sa pelle et, ainsi, il se montrera honnête. « C'est bien sûr monsieur le curé, votre ordre sera exécuté. »

Le malin meunier diminua, en effet, la longueur de sa pelle, mais il eut soin de commencer par le manche !

MIROIR, MON BEAU MIROIR...

Le droit coutumier, permettait au meunier de prélever lui-même son salaire en s'attribuant une part sur les sacs de farine fraîchement moulu. Cette cote-part s'élevait, en fonction des provinces, de 1/10e à 1/20e de la mouture, la norme étant généralement de 1/16e.

Les meuniers avaient pour réputation d'avoir la main très lourde. Il se dit qu'en certains moulins, le meunier installait un miroir au-dessus des sacs près à être ponctionnés. Il pouvait alors jouer de sa mesure pour remplir son boisseau, tout en se regardant dans le fameux miroir. Se voyant progressivement rougir, il savait quand il devait s'arrêter. Mais les mauvaises langues ajoutent qu'après le meunier, la meunière et la fille du meunier, appréciaient à leur tour de s'y voir le visage !

Un vieux dicton lorrain ne dit-il pas : « Ce n'est que chez les meuniers que les voleurs ne sont pas pendus : on serait longtemps sans pain »

Les ailes du moulin

Quel que soit son type, tout moulin à vent était à l'origine équipé d'ailes à toiles. L'ensemble se nommait la voilure du moulin.

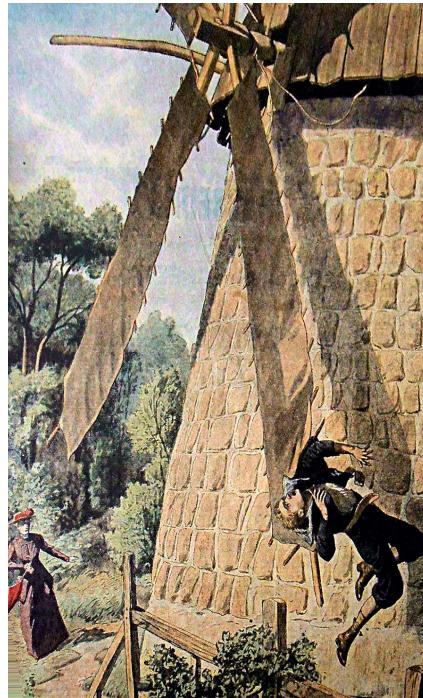
LE MEUNIER MARIN DE LA TERRE

Le meunier empruntait souvent les termes du marin, se considérant parfois comme un marin de la terre, la voilure, les verges ou les vergues pour les ailes.

Michel Raclin nous conte à ce sujet : « *Il m'est arrivé la chance de grimper dans un moulin pivot de Beauce en activité. Tout autour, les champs de blés à perte de vue avec le vent qui anime les épis tel des vagues sur l'océan. Par sa rotation, le moulin adoptait un léger tangage de la droite vers la gauche comme l'aurait fait un bateau. On trouvait là, la parfaite sensation d'être un marin. »*



Ardenay, une des toiles du Petit-Moulin n'est pas entièrement déployée.



“Petit Journal Illustré” 15 août 1909

Accident de moulin, un enfant est happé par l'une des ailes devant l'effroi de sa mère impuissante.

Chacune des quatre ailes formées de deux grandes "verges" passant au travers de la tête de l'arbre, était équipée de barreaux sur lesquels le meunier tendant et accrochait huit longues toiles habillant l'ensemble (deux toiles par aile).

En fonction du vent, le meunier ne pouvait en « pouiller » (action d'habiller les ailes), qu'une partie. La manœuvre était fastidieuse et périlleuse. L'aile et ses barreaux servait d'échelle au meunier, l'arbre moteur avait intérêt à être bien freiné pour éviter tout départ intempestif, le meunier accoché aux barreaux !

Mais les ailes à toiles ne permettaient pas au meunier d'avoir pleine maîtrise sur le démontage rapide des toiles en cas de fort coup de vent. Il ne disposait alors que du seul frein, longue lame en bois de frêne (d'où le nom de frein), cerclant le rouet et l'en serrant à la demande pour ralentir ou arrêter la rotation, avec une main assez experte pour ne pas casser les aluchons, car la meule en tournant conservait une certaine inertie, et provoquer un échauffement dû à la friction du frein sur le rouet.

Fort heureusement, l'expérience et la bonne connaissance météorologique du maître meunier lui permettait de bien maîtriser sa machine.

Lorsqu'au milieu du 19e siècle, un certain Pierre-Théophile Berton inventa les ailes à ouverture et fermeture automatique portant son nom, le meunier assez riche pour en équiper son moulin acquirait également un travail plus confortable. Plus besoin de grimper aux ailes. Il fallut cependant rehausser la plupart des moulins, avec des ailes plus lourdes, nécessitant d'aller chercher le vent plus haut².

Comme pour tous les moulins de la terre, sauf en de très rares exceptions, les ailes devait être mises face au vent. Dans le moulin tour, la coiffe pivotait donc, avec les ailes, sur 360°, à l'aide du "guivre", longue queue solidaire de la charpente de la coiffe, descendant jusqu'au sol.



Ardenay, le Grand-Moulin avec sa guivre qui servait à faire pivoter son toit et orienter ses ailes face au vent.



Moulin de l'Épinay à La Chapelle-Saint-Florent, avec son moulinet pour son orientation automatique face au vent.

COMME UN HELICOPTERE !

Les meuniers et mécaniciens anglais du 19e siècle, toujours en avance technologique, mirent au point un système de pivotement automatique des coiffes de moulins à vent.

Un papillon, monté à l'arrière de la coiffe, à l'opposé des ailes, était mis en rotation par le vent changeant de direction. En tournant, il actionnait, par un jeu de tringleries et de pignons, un axe muni d'une roue dentée engrennée sur une crémaillère cerclant le haut de la tour, mettant la coiffe en rotation. Un tel système a existé aux moulin des Mares à La Possonnière et est toujours en activité au moulin de l'Épinay à La Chapelle-Saint-Florent, haut lieu du tourisme molinologique.

Le moulin à chandelier

Contemporain du moulin tour, on constate sa présence sur de très anciennes illustrations tel le " *Viel rentier de Jehan de Pamele-Audenarde* " en 1270. Il est donc le tout premier moulin européen dès 1181.

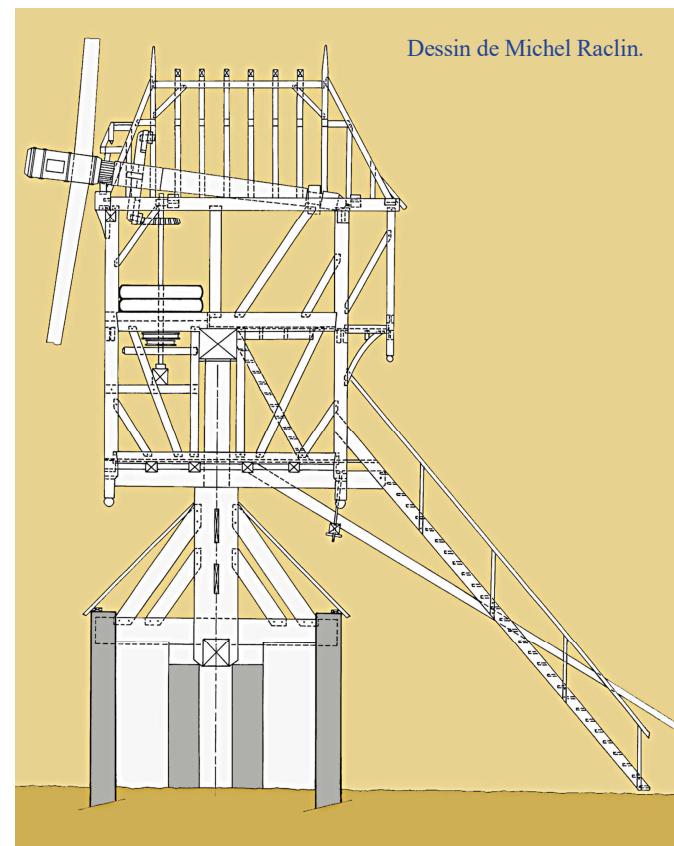
La description qui a été faite du moulin tour est parfaitement adaptable au moulin à chandelier qui ne comporte cependant que deux niveaux internes. Le premier, accessible par une grande échelle extérieure solidaire du guivre, servant à faire pivoter la cage, accueille la bluterie. L'étage, accessible par un escalier intérieur, supporte en général une seule paire de meules (deux après l'installation d'ailes Berton), et sa trémie. Au-dessus encore, sans plancher, l'arbre moteur et son rouet.

En Anjou, contrairement à toute sa zone d'expansion depuis la Normandie jusqu'à la Marne et de la Beauce jusqu'en Flandre et au-delà, on le nomme moulin à chandelier plutôt que moulin pivot, afin probablement de le distinguer du moulin cavier qui, comme nous le verrons, est également un moulin pivot.

Le terme « à chandelier » plutôt que simplement « chandelier » indique que le moulin en son entier est contenu dans la grande cage de bois, laquelle repose en équilibre sur un chandelier. Ce terme « à chandelier » se retrouve d'ailleurs dans la plupart des textes anciens.

Dans notre cas comme dans tout moulin pivot, la cage est orientable sur 360°. le chandelier repose sur quatre piliers ancrés au sol. Le pivot, haute pièce de bois montant jusqu'à mi-hauteur de la cage, est maintenu vertical par huit liens obliques. Enfiché

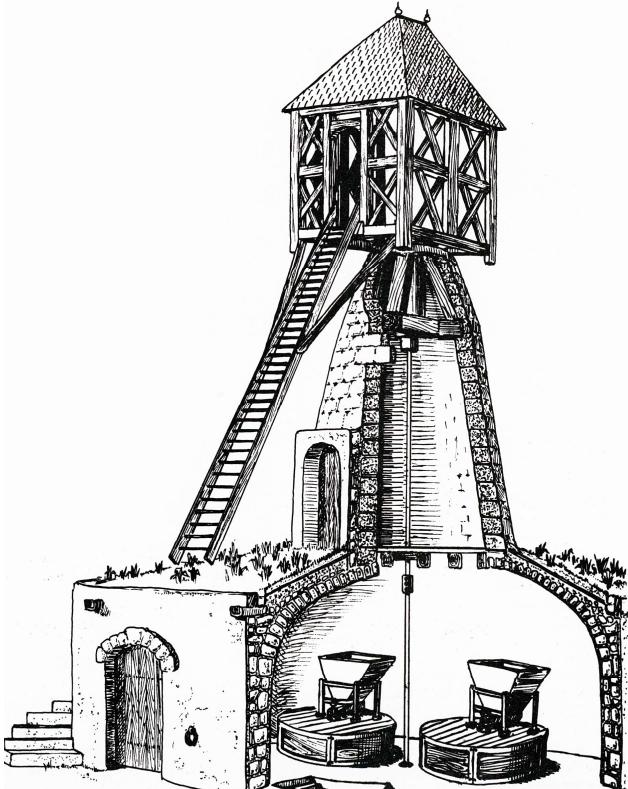
sur deux soles croisées horizontales, il ne s'y appuie pas, maintenu en équilibre par les liens obliques. Nos chandeliers angevins sont le plus souvent montés sur une tourelle de pierre, ornée d'une coiffe, tourelle qu'on a cru longtemps être un réhaussement pour les ailes Berton mais qui semble exister bien avant cette invention, afin d'aller chercher haut le vent. Cette tourelle, d'ailleurs, comme à La Meignanne ou à La Pouëze pouvait elle-même être haute de cinq à six mètres et abriter deux niveaux³.



Coupe sur un moulin chandelier, le Patouillet à Charcé-Saint-Hélier. On distingue bien les deux niveaux de plancher de la cage de bois. L'escalier donne accès à la bluterie. Les meules sont à l'étage supérieur.

Le moulin cavier

Il tire bien évidemment son nom du fait qu'il possède une cave, qu'elle soit troglodytique, semi-troglodytique ou hors-sol.



Coupe sur un moulin cavier avec sa masse où s'effectue le travail du grain. Dans la cabine il n'y a plus que le mécanisme d'entraînement avec le rouet et la tanterne. La hucherolle pivotante en bois est supportée par le massereau tronconique.

Le cavier est un moulin de naissance typiquement angevine qui n'a curieusement pas su s'exporter en dehors de l'ancienne province, au-delà du Haut-Poitou et de la Touraine-Angevine sauf en de très rares cas isolés dans le Loir-et-Cher.

Christian Cussonneau en a démontré la naissance et l'évolution, et retrouvé les plus anciennes traces au milieu du 16e siècle dans le Pays de Doué-la-Fontaine⁴.

Les tout premiers moulins caviers sont troglodytiques, sorte d'adaptation au terrain du moulin à chandelier. Dans le Saumurois ou le Douessin l'habitat est souvent troglodytique. Une cour centrale creusée à même le sol parfois jusqu'à cinq ou six mètres, la « carrie », s'entoure de l'habitat et de nombreuses dépendances creusées en tunnel dans le tuffeau, accueillant diverses activités, étables ou écuries, pressoir, atelier ... On accède à cette cour par une longue rampe. En surface, sur la plaine ou au bord du coteau, s'implante la vigne ou le blé.

Pour des raisons pratiques, le vigneron, l'agriculteur, a creusé des puits qui rejoignent les dépendances, puits par lesquel il fait descendre le fourrage pour ses bêtes, la vendange vers le pressoir. S'il est également meunier, il possède là-haut un moulin à chandelier. Il lui faut alors grimper la rampe avec ses diverses charges, tâche arrassante. Pourquoi, dès lors, ne pas faire un nouveau puits sous le moulin et faire descendre les meules au niveau de la carrie ? L'ingéniosité du meunier vigneron du 16e siècle réussit ce pari de faire descendre la transmission des ailes jusqu'aux meules par ce nouveau puits et à travers le pivot du chandelier. La cage du moulin n'ayant plus d'autre utilité que d'abriter la transmission peut être réduite. De chandelier, le moulin s'est transformé en cavier. Sur la plaine venteuse : le captage de l'énergie, dans la cave : le traitement du blé.

Là où le sol ne peut être que peu creusé, le cavier s'est fait semi-troglodytique. Là où creuser est impossible, le cavier a transporté sa cave hors sol, c'est la "masse" que nous connaissons sur nos coteaux, comme à la Petite Roche de Savennières.



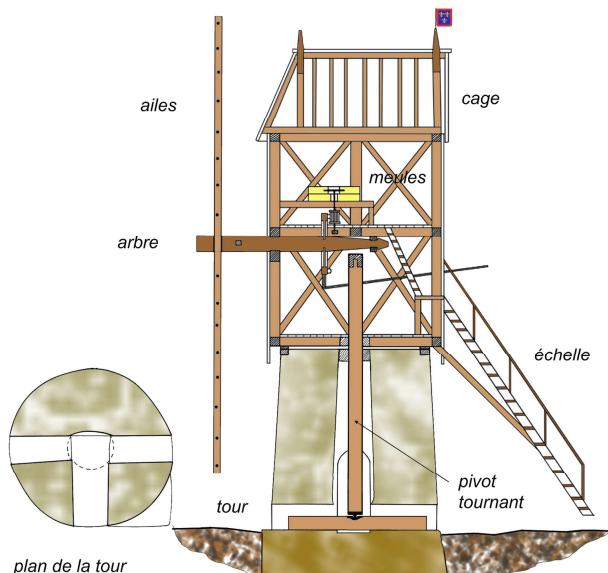
Moulin de la Petite-Roche à Savennières vers 1900.

La petite cabine de bois, la "hucherolle", ne contient donc ici que l'arbre moteur et son rouet et sa transmission verticale vers les meules. Celle-ci, longue tige de fer dite "gros fer", passe dans le pivot creusé en son cœur et descend dans la cave. Le pivot fixe ou la "huse", supporte la hucherolle qui pivote autour de lui sur 360°. On la fait pivoter à l'aide de la longue échelle, presque verticale, souvent « vertigineuse » lorsque la hucherolle se trouve placée très haut, comme à Faye-d'Anjou ou Saint-Saturnin-sur-Loire. Mais le meunier n'a pas à y monter d'autres fois que le matin afin d'ouvrir les ailes Berton. Après sa mise en rotation, le meunier peut agir sur la fermeture ou l'ouverture des ailes depuis la cave, à l'aide de deux longues cordes qui pendent de la hucherolle, l'une grosse et solide pour la fermeture, l'autre petite pour l'ouverture. Une longue perche de bois permet d'agir sur le frein.

Le moulin turquois

Quatrième type de moulin français, on ne sais que peu de choses sur ses origines et sa localisation que l'on ne situe parfois que sur simple supposition, pour une trentaine de moulins en Anjou.

Identifié dans la première partie du 16e siècle, il pourrait être plus ancien, d'autant qu'on a pu démontrer que son arbre moteur ne transmet pas la rotation des meules par le dessus, mais par dessous, comme dans les moulins à eaux, ce qui pourrait démontrer une certaine ancienneté.



Restitution par C. Cussonneau d'un turquois. Il ne reste plus aucun exemplaire de ce type de moulin dans nos contrées.

Il est en quelque sorte un moulin sur pivot, moins évolué que le moulin à chandelier. La cage est cette fois ci juchée sur un axe vertical et solidaire de celui-ci. Cet axe est maintenu en équilibre dans une cheminée centrale creusée dans une tour pleine.

Au sol, il pivote comme une toupie sur une crapaudine prisonnière d'une poutre de bois horizontale placée sur le sol, ou scellée sur une dalle de pierre.

La tour, pleine, n'a d'autre utilité que cette fonction de maintien vertical, peut-être d'aller chercher haut le vent, sans aucun autre avantage. Assez haute, elle oblige le meunier à grimper dans la cage par une échelle peu pratique, tâche aussi périlleuse que répétitive. Bref, on peut affirmer que ce moulin turquois « avait tout pour déplaire ». Pour ces diverses raisons, il disparaît assez tôt, rarement au-delà du 18e siècle. Difficulté supplémentaire pour le chercheur, le moulin turquois est aussi nommé en Anjou, dans les textes anciens, "moulin massier" ou "à masse", comme le moulin tour. Si les tours, en très mauvais état, ont traversé le temps comme à Dampierre-sur-Loire et Martigné-Briand, un seul a pu être photographié, au début du 20e siècle, avec sa cage presque totalement ruinée, dans la Manche, seul témoins photographique connu à ce jour.

Et sur nos coteaux ?

Le moulin à chandelier, très répandu à Angers qui en a compté 58 sur les 109 moulins à vent recensés, déborde vers l'ouest jusqu'aux portes de la Bretagne et probablement au-delà. On en retrouve ainsi 34 entre Avrillé et Ingrandes dont 5 à Bouchemaine, 5 à Saint-Georges-sur-Loire, 4 à Saint-Martin-du-Fouilloux, 2 à Ingrandes-Le Fresne et 1 à Savennières. Si l'on grimpe un peu plus sur les coteaux, des communes comme Saint-Sigismond, Villemoisan ou La Pouëze en ont compté 6 ou 7 chacunes. Il serait fort étonnant qu'il n'ait pas conquis l'est du Pays-nantais.

La rive droite de la Loire, d'Angers à Ingrandes, reste le domaine du moulin tour. Une cinquantaine s'éparpillent sur les coteaux dominant



Le moulin tour de Beaupréau, aujourd'hui aménagé pour l'habitat.

souvent la vallée, parfois s'en éloignant (moulin de Beaupréau à Savennières, Chevigné et la Salle à Saint-Georges). Si l'on en compte que 2 à Saint-Germain-des-Prés, ils sont 4 à Champtocé, 5 à Bouchemaine et Savennières, 7 à Ingrandes-Le Fresne, 10 à La Possonnière et 16 à Saint-Georges-sur-Loire.

Bien peu de caviers en revanche sur les coteaux de Loire et Maine qui marquent leur limite occidentale sur la rive droite du fleuve, un seul à Bouchemaine (Louzil), 3 à Savennières (Le Gué et la Petite Roche).

Aucun moulin turquois sur nos coteaux.

La rive gauche du fleuve, à contrario, est le domaine du cavier, très nombreux sur les coteaux d'Aubance, d'Hyrôme et du Layon. Ils furent quelques dizaines à se partager les territoires de Denée, Rochefort, Mozé, Chalonnes et La Pommeraye, région qui se juxtapose avec celle des moulins tours qui dominent les Mauges et qu'on observe dès les hauteurs de Saint-Aubin-de-Luigné, Chaufonds, Chalonnes, Montjean, en grand nombre à La Pommeraye, Le Mesnil-en-Vallée...

Et les moulins à eau ?

Ils se firent rares sur la rive droite entre Angers et Nantes, nos communes n'étant irriguées que par de modestes ruisseaux se jetant timidement dans la Loire, à l'exception de la Romme. La plupart d'ailleurs, plus ou moins asséchés, n'actionnent plus de roues depuis belles lurettes. On n'en compta guère que 2 à Bouchemaine disparus il y a fort longtemps, 1 à La Possonnière, 3 à Saint-Georges, un seul à Saint-Germain-des-Prés, 3 à Champtocé et un seul à Ingrandes lui-même disparu depuis plus de trois siècles.

LE MOULIN A NEF

Le moulin bateau, encore nommé moulin à nef ou moulin frottant est connu depuis Vitruve et colonisa tous les grands fleuves d'Europe, toutes les grandes rivières dont le niveau n'était ni constant ni prévisible. On pense, bien évidemment au Po en Italie, à la Loire, à la Maine... L'emplitude de ces différents niveaux ne permettaient pas, bien entendu, l'implantation de moulins de rive à roue fixe dits moulins terriers.

Le fait qu'il soient flottants leur permettait de suivre la montée ou la descente des eaux. C'est un bateau à aubes, libre de ses mouvements, la mise en marche de ses roues permet de le faire avancer. Qu'on l'attache et qu'on embraye ses roues sur une machine telle une paire de meule, et le voilà devenu moulin.

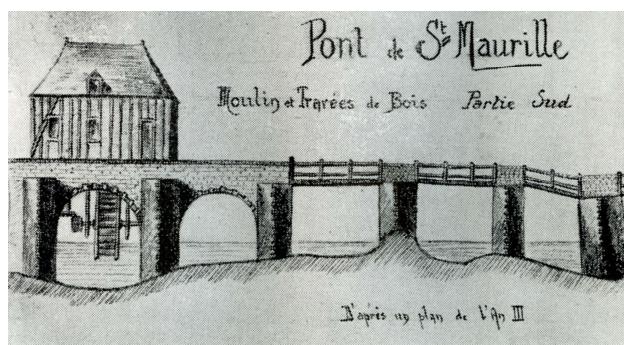
La rive gauche, mieux pourvue, ne connaît ou ne connaît encore que des moulins placés sur de modestes ruisseaux descendant vers la Loire ou le Layon. C'est pourquoi notre contrée ligérienne privilégia en son temps, les moulins bateaux et les moulins pendans disparus à leur tour pour laisser place aux moulins à vent.

LA VIE D'UN MEUNIER DE MOULIN À NEF

Elle n'était guère facile, en but constant aux caprices de la nature, crues, charage de tronc d'arbres, gel, embâcle... Ces moulins étaient en plus une gène permanante à la navigation fluviale très importante sur la Loire. Cette gène était d'autant plus grande que, pour accélérer et canaliser l'eau vers la roue du moulin, leurs propriétaires, souvent de puissantes abbayes, faisaient planter des centaines de pieux dans le lit du fleuve maintenant des fascines formant de longs barrages en biais au travers du cours d'eau. C'est d'ailleurs de l'un de ces barrages que naquit à Angers, petit à petit, l'île Saint-Jean laquelle, remblayée jusqu'à la rive, devint la place Larochefoucault.

Autre avanie pour les bateliers, lorsque ces moulins-nef s'accrochaient aux arches des ponts pour profiter des courants canalisés par celles-ci.

Si l'on excepte Angers et les Ponts-de-Cé où ils tournèrent en grand nombre, il faut rejoindre Sainte-Gemmes et La Pointe, Béhuard, Chalonnes et Ingrandes pour retrouver les traces avérées de moulins à nef.



Le pont Saint-Maurille qui enjambe le bras principale de la Loire est longtemps l'unique pont pour franchir le fleuve entre Saumur et Nantes. Au Moyen-Age on y installe sur 17 arches des moulins pendus, réglables selon le niveau des eaux . Quatre arches marinières permettent la navigation.

Quant aux moulins pendants, ils animèrent la rive gauche à Rochefort (peut-être), Chalonnes, Montjean, Saint-Florent, Champtoceau...

Michel Raclin.

LE MOULIN PENDANT OU PENDU

Le moulin pendant n'était quant à lui pas flottant mais bâti sur une chaussée s'avancant dans le fleuve, tel qu'on peut encore le voir à Champtoceau. Une ou plusieurs arches abritaient une roue qu'il était possible de remonter ou d'abaisser pour suivre le niveau des eaux.

Là encore, le batelier avait de quoi ronger son frein car un barrage, identique à celui du moulin à nef, parcourait dans sa grande largeur tout le lit du fleuve ne laissant au bateau qu'un frèle passage, arche marinière qui permettant notamment, comme à Champtoceau, à payer le taxe de la gabelle.

Le moulin pendant de Chalonnes animait trois grandes roues, celui de Montjean une paire. Ils ne survécurent pas au premier quart du 19e siècle, tués par la batellerie, peu de temps finalement ayant que celle-ci ne succombe elle-même devant l'arrivée du chemin de fer.

1- Claude Rivals, Le moulin et le meunier – Mille ans de meunerie en France et en Europe – Emprunte éditions. 2000

2- Les ailes Berton : le succès d'une invention, Cahiers de l'AMA, n°4, avril 1996.

3- Michel Raclin, Les moulins à chandelier en Anjou, Cahiers de l'AMA n°7, 2003

4- Christian Cussonneau, Le moulin cavier, un moulin angevin, Cahiers de l'AMA n°9, 2006.